

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AE63

présenté par

M. Taché, Mme Sebaihi et M. Julien-Laferrière

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer la première phrase de l'alinéa 21.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si l'évolution du dispositif militaire français au Sénégal, en République de Côte d'Ivoire, au Tchad et au Gabon est plus que nécessaire, ses contours restent flous, et aucune stratégie concrète n'a été présentée sur ce sujet, pourtant particulièrement important au regard des erreurs commises dans ces pays. Depuis des années, le sentiment anti-français continue de croître dans ces régions, sans qu'aucun mot ne soit réellement posé sur les méthodes et les stratégies à modifier, ni sur les conséquences réelles de ces actions.

Inverser cette tendance et modifier le rapport de ces régions à nos troupes implique également un processus d'audit important, transparent, pour reconnaître nos erreurs passées pour éviter de les reproduire. De cette démarche concertée pourra sortir une vision claire de l'évolution du dispositif évoquée, voire survolée au sein du rapport.

Mais, dans l'état actuel des choses, ces trois lignes pour évoquer un changement de dispositif, aligné avec les pays hôtes, semblent bien trop légères au regard des enjeux.